

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS FRANCOPHONES

DES JEUNES 2025

L'association organise les championnats francophones des jeunes conformément aux règles internationales de jeu, ainsi qu'aux statuts et ROI de l'association, sauf dispositions contraires reprises dans le présent règlement. Ils se déroulent à les 17-18/05/2025, selon le programme suivant :

- Samedi 17/05/2025 : Filles U13 et U17 et Garçons U11, U15 et U19
- Dimanche 18/05/2025 : Filles U11, U15 et U19 et Garçons U13 et U17;

1. Les participants aux championnats francophones (U11, U13, U15, U17, U19) sont désignés par les entités du Brabant wallon, de Bruxelles-Capitale, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur et de Regional Volley ball Verband (RVV).
 - Toute équipe qualifiée dans son entité doit confirmer son inscription, au secrétariat de l'association, par courrier électronique, courrier ou fax, au plus tard le 01/05/2025 et envoyer sa liste de joueurs au responsable de la compétition. En cas d'absence de confirmation et/ou de forfait d'une équipe, aucun remplacement ne sera autorisé si le nombre d'équipes n'est pas au complet.
2. La présence aux championnats nationaux, qui se déroulent le week-end des 24-25/05/2025 à Volley Vlaanderen est déterminée de la manière suivante :
 - Les 2 premiers de chaque catégorie sont qualifiés ;
 - Toute équipe décidant de déclarer forfait à la fin de la journée des championnats francophones est remplacée, sans aucune sanction, par l'équipe classée à la 3^{ème} place ;
 - Tout forfait déclaré après la fin de la journée est sanctionné conformément au ROI de l'association.
3. Tout litige et/ou tout cas non prévu est tranché par un jury composé du président de l'association, d'un administrateur désigné par le CA et du responsable des Cellules Compétition et Arbitrage. Le jury prend toute décision, en dernier recours pour autant qu'au minimum deux membres soient présents.
4. Les catégories d'âges sont les suivantes :

<u>CATEGORIE</u>	<u>ANNEE</u>	<u>TERRAIN</u>	<u>JOUEURS</u>	<u>HAUTEUR DU FILET</u>	<u>BALLON</u>
U19 - JUNIORS	Après 1/1/06	9m x 18m	6x6	G : 2,43m; F : 2,24m	5 (Mikasa)
U17 - SCOLAIRES	Après 1/1/08	9m x 18m	6x6	G : 2,35m; F : 2,18m	5 (Mikasa)
U15 - CADETS	Après 1/1/10	9m x 18m	6x6	G : 2,24m; F : 2,14m	5 (Mikasa)
U13 - MINIMES	Après 1/1/12	7m x 14m	4x4	G: 2,14m; F : 2,10m	5 (Mikasa)
U11 - PUPILLES	Après 1/1/14	6m x 12m	3x3	G : 2,10m; F : 2,10m	5 (Mikasa)

5. Les règles internationales de jeu sont d'application. Cependant des règles spécifiques sont établies en U11 et U13.
 - Pas de libéro en U11 et U13

A. U11

- 3 contre 3 (tous les 3 avant) ; le service est effectué par le joueur en position 1
- Nombre de remplacements : 3
- Line-coaching : la présence du coach est autorisée le long de la ligne de touche dès la ligne centrale.
- Pendant le service de la partie adverse il est obligatoire de se mettre sur une ligne. Après le service on peut prendre position.
- Pendant le service chaque joueur prendra sa position correcte : joueur 1 servira, joueur 2 se trouvera à la droite du joueur 3.
- On servira d'une rotation normale (1 - 2 - 3 ...)

3	2	1
----------	----------	----------

B. U13

- 4 contre 4 (3 avant et 1 arrière); le service est effectué par le joueur arrière (1)
- Nombre de remplacements : 4
- Line-coaching : la présence du coach est autorisée le long de la ligne de touche dès la ligne centrale.
- En complexe 1, il est suffisant à la réception que le joueur arrière ait un joueur devant lui. Ce peut être le joueur sur la position 4, 3 ou 2.

4	3	2
1		

- En complexe 1, il est suffisant à la réception que le joueur arrière ait un joueur devant lui ; ce joueur pouvant être le joueur sur la position 4, 3 ou 2.

6. Pour toute catégorie, le mode de compétition est le suivant :

- Phase préliminaire :
 - Avec 7 équipes :
 - elles sont réparties en 2 poules (1 de 3 et 1 de 4) en fonction des résultats de la saison précédente selon le canevas suivant (Poule A : 1^{er}, 4^{ème} et 5^{ème} ; Poule B : 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème}) ;
 - elles se rencontrent :
 - soit en 2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3^{ème} set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart ;
 - soit en 2 sets secs (2 pts d'écart) ; sauf en cas d'égalité de points entre les équipes, un set supplémentaire de 5 pts est joué (pas de point d'écart) ;
 - Avec 6 équipes :
 - elles sont réparties en 2 poules de 3 en fonction des résultats de la saison précédente selon le canevas suivant (Poule A : 1^{er}, 4^{ème} et 5^{ème} ; Poule B : 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème}) ;
 - elles se rencontrent :
 - soit en :2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3^{ème} set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart ;
 - soit en 2 sets secs (2 pts d'écart) ; sauf en cas d'égalité de points entre les équipes, un set supplémentaire de 5 pts est joué (pas de point d'écart) ;
 - Avec 5 équipes : elles se rencontrent toutes en 2 sets secs (2 pts d'écart), sauf en cas d'égalité parfaite de points entre les équipes ; dans ce cas, un set supplémentaire de 5 pts est joué (pas de point d'écart) ;
 - Avec 4 équipes : elles se rencontrent toutes en 2 sets gagnants (2 pts d'écart) ;

Le classement final s'établira de la manière suivante

- Le total des victoires
- Le total des points
- Le nombre des points
 - 2 – 0 > l'équipe gagnante 3 points – l'équipe perdante 0 points
 - 2 – 1 > l'équipe gagnante 2 points – l'équipe perdante 1 point
 - 1 – 1 > l'équipe gagnante aux points aura 2 points – l'équipe perdante 1 point
- L'équipe qui est forfait reçoit -1 point.

2 équipes totalisent le même nombre de points

- L'ordre suivant sera suivi :
 1. Le meilleur quotient des sets gagnés par les sets perdus de tous les matchs joués.
 2. En cas de nouvelle égalité, le match ayant opposé les deux équipes sera déterminant.

3 équipes totalisent le même nombre de points

- L'ordre suivant sera suivi :
 1. Le meilleur quotient des sets gagnés par les sets perdus de tous les matchs joués sera déterminant.
 2. En cas d'égalité de sets entre 2 équipes, le match entre les deux équipes sera déterminant.
 3. En cas d'égalité de sets entre plusieurs équipes, le quotient des points de tous les matchs joués sera déterminant (points obtenus divisés par points perdus).
 4. En cas d'égalité entre 2 équipes, ils joueront un set jusqu'à 15 points, différence de deux points (selon les règles du jeu Internationales).

• Phase finale :

- Demi-finales : 2^{ème} Poule A - 1^{er} Poule B (X) et 2^{ème} Poule B - 1^{er} Poule A (Y) (rencontres en 2 sets gagnants (2 pts d'écart), le 3^{ème} set éventuel se joue en 15 pts avec 2 pts d'écart) ;
- 5^{ème} place : 3^{ème} Poule A - 3^{ème} Poule B (2 sets secs ; cette rencontre se déroule en fonction de l'évolution de l'horaire du tournoi) ;
 - en cas d'égalité dans les sets, les équipes sont départagées aux pts ;
 - en cas d'égalité de sets et de points, un set de 5 pts est disputé (pas de pt d'écart) ;
- 3^{ème} place : Perdant X - Perdant Y (2 sets secs)
 - en cas d'égalité dans les sets, les équipes sont départagées aux pts
 - en cas d'égalité de sets et de points, un set de 5 pts est disputé (pas de pt d'écart)
- Finale : Vainqueur X - Vainqueur Y (2 sets gagnants ; 2 pts d'écart)

7. Les heures figurent sur le programme à titre indicatif. Toute rencontre débute 15 minutes après la fin de la précédente, indépendamment de l'heure indiquée.

8. Conformément au ROI de l'association, tout coach ou coach adjoint doit être détenteur d'une carte de coach.

9. Toute équipe participante :

- s'engage à respecter le présent règlement, ainsi que les statuts et ROI de l'association ;
 - doit présenter les documents officiels d'identité avec photo et le listing d'affiliation au secrétariat de l'organisation au plus tard 1h avant sa première rencontre ;
 - doit se munir de ses ballons d'échauffement ;
 - doit fournir, sous peine de l'amende prévue, un marqueur pour chaque rencontre si l'équipe est visitée ainsi que la tablette pour la feuille de match.
 - doit fournir, sous peine de l'amende prévue, une personne tenant le marquoir si l'équipe est visiteuse ;
 - doit s'échauffer sans ballon, hors de la zone de jeu, pendant la fin du match précédent ;
 - non présente 5 minutes avant l'heure officielle de toute rencontre est déclarée forfait pour la rencontre ;
 - doit s'aligner avec un équipement réglementaire ;
 - doit respecter les installations (salles, vestiaires, cafeteria) ;
10. Tout joueur en DA ne peut participer avec le club de DA.
11. Tout joueur et tout officiel :
- doit être physiquement présent avant chaque rencontre et doit répondre au contrôle de l'arbitre ;
 - peut être inscrit en cours de journée au secrétariat de l'organisation ;
 - non présent au moment de la vérification par l'arbitre ne peut participer à la rencontre, son nom étant barré de la composition d'équipe sur la feuille de match ;
12. Les ballons de match sont fournis par l'association.
13. L'accès aux salles, vestiaires et aires de jeu :
- n'est autorisé qu'avec des chaussures de sport (coach, délégué, arbitre, marqueur ...) non traçantes ;
 - est interdit avec de la nourriture et des flacons en verre (pas de champagne, ni de mousseux) ; des bouteilles d'eau en plastique sont en vente au secrétariat de l'organisation.
14. L'entrée est :
- gratuite pour toute personne inscrite sur la feuille de match et pour 3 personnes de l'encadrement ;
 - de maximum 5€ pour la journée (toutes salles confondues).
15. La remise des prix s'effectue, pour les trois premières équipes de chaque catégorie d'âge soit à la fin de la compétition d'une catégorie si celle-ci se termine en début ou en mi-journée, soit en fin de journée.

Amendes prévues :

J01	Forfait de l'équipe le jour de la compétition	80UT
J02	Forfait de l'équipe avant le jour de la compétition	40UT
J03	Forfait de l'équipe pour 1 match	10UT
J04	Pas de marqueur disponible pour le match prévu	20UT
J05	Equipement non réglementaire par joueur	5UT
J06	Pas de listing d'affiliation	10UT